

Compte-rendu du conseil municipal de ST MICHEL DE CHAILLOL

Du 13/06/2022

Présents : Gérard BLANCHARD, Benoît ROUSTANG, Christophe GUION, Florence MARTIN, Amandine BLANCHARD, Jean-Pierre CHABRE, Nathalie LAGARDE, Emmanuel BOCQUET

Absent représenté : Jean-Luc BOURGOGNE représenté par G. BLANCHARD

Absents non représentés : Sophie CAUTRES, Clément VIGNON

Le maire propose à l'assemblée d'ajouter une délibération concernant la gestion de la paye.
Demande acceptée :

Délibération est votée à l'unanimité pour confier au service de Gestion la paye des agents et élus.
Convention pour 3 ans.

1/marché de supervision des réseaux d'eau potable :

Délibération est votée à l'unanimité pour retenir l'entreprise VEOLIA pour la mise en place d'une supervision des réseaux d'eau potable et faciliter le suivi et la maintenance des systèmes de pompes et d'alimentation en eau des réseaux d'eau potable.

2/ embauche saisonniers :

Délibération est votée à l'unanimité pour procéder à l'embauche d'un saisonnier pour les espaces verts, pendant un mois à raison de 25 heures par semaine

Délibération est votée à l'unanimité pour procéder à l'embauche d'un saisonnier au service animation, à mi-temps entre juillet et août pour renforcer l'offre animation durant la saison.

3/ subvention aux associations :

Délibération est votée à l'unanimité pour attribuer les subventions suivantes :

ACCA CHASSE 500 – LES AMIS DE CHAILLOL 400 – Association Malcros 300 – Festival l'écho des Mots 300 – AFSEP 200 – ASSOCIATION BIEN CHEZ SOI 300 – AFM TELETHON 200 – SECOURS CATHOLIQUE 300

4/ Acquisition du local commercial à la station :

Il est nécessaire de reprendre la délibération car la Région sollicite des mentions qui sont manquantes. Délibération votée à l'unanimité

5/ouverture du télésiège :

Délibération est votée à l'unanimité pour l'ouverture du télésiège cet été un jour par semaine. S'il s'avère que les recettes ne couvrent pas les dépenses, la commune prendra en charge le déficit. Pour mémoire en 2021, le service s'est équilibré.

QUESTIONS DIVERSES :

- départ de Malcros
- chemin du collet
- inauguration du monument aux morts au serre et vitrail chapelle des marrons : le mardi 14 juin à 18h
- organisation de l'OT pour cet été
- pavage réserve collinaire

